


Jeudi 20 décembre 2007 | 

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Actualités](#) > [A votre santé](#) > [Internet : la certification des sites dédiés à la santé](#)



Recherchez :

>> [Abonnez-vous](#) >> [Abonnés magazine](#)
>> [Identifiez-vous](#) >>



[Accueil](#) [Monde](#) [France](#) [Société](#) [Economie](#) [High-Tech](#) [Sports](#) [Insolites](#) [Confidentiels](#) [Politique](#) [Médias 2.0](#) **[A votre santé](#)** [Culture](#) [Villes](#)

A VOTRE SANTÉ

 [Imprimez](#) |  [Réagissez](#) |  [Classez](#)

Internet : la certification des sites dédiés à la santé

28/11/2007-15h48 - **Anne Jeanblanc** - © Le Point.fr

Un Français sur cinq consulte un site Internet pour rechercher de l'information médicale. Et deux sites Santé ou disposant d'un espace dédié à l'information santé figurent parmi les vingt-cinq sites les plus visités dans notre pays. C'est peu dire que nous sommes demandeurs de renseignements concernant les maladies, voire d'explications à l'issue d'une consultation parfois jugée un peu courte. Ou d'un diagnostic mal compris. C'est pour offrir aux internautes la meilleure information possible que la Haute Autorité de santé (HAS) a été chargée d'établir une procédure de certification des sites Santé.

Pour Etienne Caniard, président de la commission Qualité et diffusion de l'information médicale de la HAS, la démarche de certification poursuit trois objectifs : identifier les sites de qualité et de confiance, contribuer à l'amélioration générale de la qualité de l'information et des sites et, enfin, aider l'usager dans sa recherche de l'information en santé. Cette certification concerne tous les sites ou parties de sites Internet diffusant de l'information en santé. Elle sera réalisée en collaboration avec la fondation helvétique Health on the Net (HON), attribuée pour une durée d'un an. Le respect des critères sera régulièrement vérifié.

Le contrôle de HON ne porte pas sur le contenu même de l'information. Car, selon Etienne Caniard, la HAS n'a pas une "mission de police". "S'agissant du contenu, nous ne sommes pas dans une logique de labellisation de l'information officielle, mais dans une démarche favorisant la lecture critique", explique-t-il. 5 706 sites répartis dans 72 pays ont déjà reçu cette certification.

[Accueil](#) | [Monde](#) | [France](#) | [Société](#) | [Economie](#) | [Sports](#) | [Confidentiels](#) | [Culture](#) | [BusinessWeek](#) | [Diaporamas](#)
[High Tech](#) | [Automobiles](#) | [Voyages](#) | [Ecoles & Universités](#)



La fréquentation de ce site est certifiée par l'OJD.

[Contact](#) | [Publicité](#) | [Abonnés au magazine](#) | [Abonnez-vous](#) | [Boutique](#) | [Archives](#)

Retrouvez l'actualité internationale et l'actualité de la France sur le portail Le Point ainsi que les nouveautés High Tech, des informations sur l'économie mondiale et l'actualité sportive du moment



Usage strictement personnel - Droits de reproduction et de diffusion réservés © Le Point